

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 15 mai 2024 portant répartition des postes offerts au concours d'internat en odontologie à titre européen au titre de l'année universitaire 2024-2025

NOR : TSSH2412356A

Par arrêté de la ministre du travail, de la santé et des solidarités et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 15 mai 2024, le nombre de postes offerts au concours d'internat en odontologie à titre européen au titre de l'année universitaire 2024-2025 est fixé par spécialité, par interrégion et par centre hospitalier universitaire de rattachement selon la répartition prévue en annexe.

ANNEXE

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS EN DES D'ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE, EN DES DE MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE ET EN DES DE CHIRURGIE ORALE AU CONCOURS D'INTERNAT EN ODONTOLOGIE À TITRE EUROPÉEN AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

INTERREGIONS et CHU	CHIRURGIE ORALE	MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE	ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE
ILE-DE-FRANCE			
Assistance Publique Hôpitaux de Paris	2	2	
NORD EST			
Besançon	1	2	
Dijon	1	1	
Nancy			1
NORD OUEST			
Lille	1		1
OUEST			
Brest	1		
Rennes	1		
AUVERGNE-RHONE-ALPES			
Hospices Civils de Lyon			1
SUD			
Montpellier - Nîmes			1
Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille	1	1	2
TOTAL	8	6	6
TOTAL GLOBAL		20	